



## COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER "Périphérie" + « Centre » 18 juin 2019

Conseillers de Quartier présents :

Conseillers	<u>Présent</u>	<u>Absents</u>	<u>Absents excusés</u>			<u>Présents</u>	<u>Absents</u>	<u>Absents excusés</u>
BERUET Jean-Claude	X				MOREAU René	x		
BOUTET Francis		x			PARICHE Pascale	x		
CHAUSSARD Didier	x				PIERRE Maurice		x	
DELABROUILLE Nicolas			x		ROBERT Benoit		x	
DESHOULIERES Francis			x		SERRE Daniel		x	
DHUISME Claude		x			TERRIER Josette	x		
ECHARD André	x				TERRIER Monique	x		
GOUALIN Dominique	x				VANEL	x		
INGELAERE Serge	x				VINDREAU		x	

Elus Présents : F. Galzin / F. Boisjibault / E. Meunier / M. Pierre / R. Plisson / F. Venon

Conseillers	<u>Présents</u>	<u>Absents</u>	<u>Absents excusés</u>			<u>Présents</u>	<u>Absents</u>	<u>Absents excusés</u>
BLANLUET Jean-Marie	x				KURT Orhan		x	
BOUDARD Luc		x			LAFOND Françoise	x		
COGNACQ Jean- Christophe		x			LHERMITTE David	x		
DELANOE Chantal		x			MOUCHEL Jean-Louis			x
DOUBLET Jean-Michel	x				PERRONNET Lydie	x		
GAUTHIER Christiane			x		ROSE-FRÉNEAUX Catherine		x	
KLOÏBER Ursula	x				TREGOUET Béatrice		x	



## COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER “Périphérie” + « Centre » 18 juin 2019

<b>Question posée par les Conseillers de Quartier</b>	<b>Réponse apportée par la Municipalité</b>
Dégradation du pont d'accès aux jeux pour enfants dans le parc départemental	Une réparation provisoire a été faite pour assurer la sécurité. Un nouveau pont sera mis en place pour remplacer l'actuel, dans les semaines qui viennent (prévu fin juin)
Accès difficile au parc au niveau de la petite porte, rue Bonne Dame en face de la route de Fay-aux-Loges par manque de compactage du sol	Le nécessaire a été fait par l'adjonction d'un granulats plus fin qui a comblé les inégalités. A l'avenir, un suivi sera fait pour éviter les inégalités du sol afin de conserver la « roulabilité » de cet accès (poussettes, fauteuils pour personnes à mobilité réduite...)
Date d'installation du radar supplémentaire rue de la bonne Dame	C'est toujours d'actualité, il sera prochainement installé. Celui qui devait être installé, est arrivé détérioré
Communiquer sur les horaires de sortie et de rentrée des poubelles	Un rappel aux règles de bonnes conduites pourra être inséré dans le castelneuvien.
Stationnement en zone bleue Place du port : pas assez long pour des promenades en bord de Loire et pas très accueillant pour les touristes	Les personnes qui désirent passer plus de temps en stationnement ont la possibilité de se garer en périphérie de cette place (Quai Penhièvre ou vers l'herbe verte). Il faut éviter les voitures « ventouses » dans cette zone bleue.
Vitesse excessive des véhicules : rue basile Baudin, rue saint Martial et entre les passages surélevés des zones 30	La municipalité va étudier ce problème pour y pallier.
Que devient le programme participation citoyenne?	Ce sujet n'a pas été abordé lors de cette réunion. C'est un oubli.
Serait-il envisageable de créer une signalisation des écoles et du passage d'enfants bld République et rue Saint Martial ?	Effectivement, il n'y a pas de signalisation « Attention enfants » à proximité des écoles. Le nécessaire pourra être fait à proximité de toutes les écoles pour sécuriser leurs abords (avec des panneaux identiques à ceux de la rue de la Cigale).
Lors d'une réunion du conseil de quartier, il avait été dit que la police municipale serait parfois à vélo (notamment pour les visites dans le parc). Ce projet est-il toujours d'actualité?	Oui, c'est toujours d'actualité. Il y a juste un petit contretemps, lié à la disponibilité des policiers municipaux à suivre. Les patrouilles cyclistes devraient reprendre début juillet 2019.



## COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER “Périphérie” + « Centre »

18 juin 2019

<b>Question posée par les Conseillers de Quartier</b>	<b>Réponse apportée par la Municipalité</b>
<p>La limite de 30 km/h est-elle applicable sur toute la longueur des zones 30 ou seulement sur les passages surélevés ?</p>	<p>Comme le prévoit l'arrêté municipal, pris le 21/06/2016 la limitation de vitesse à 30 kms heure s'applique pour l'ensemble du boulevard de la République, rue du Croizier et rue F. Arnodin à compter du numéro 22.</p> <p>Ces infrastructures routières sont classées zone 30, zone matérialisée par des panneaux réglementaires à l'entrée de chaque voie, idem pour la sortie de zone 30.</p> <p><b>Un rappel à cette règle sera précisé dans le Castelneuvien.</b></p>
<p>La chaussée du Bld République est très détériorée, ce qui ne fait qu'augmenter les nuisances sonores des bennes, remorques, bus etc... quand est prévue une rectification de la chaussée ?</p>	<p>Cela est vrai mais il y a des chaussées beaucoup plus dégradées qui sont prioritaires.</p> <p>Les conseillers de quartier s'expriment à ce sujet et indiquent qu'à leur sens «rue du Petit hameau, rue des prés bas, rue de la gêne, rue du clos renard ». Tous les conseillers s'accordent à dire que le boulevard de la République n'est pas prioritaire.</p>
<p>Où en est le projet de panneaux à la cale pour indiquer toilettes et commerces?</p>	<p>Cette zone est en cours de réaménagement. Le Conseil de quartier restera vigilant sur cette demande qui avait été acceptée.</p>
<p>Hauteur des câbles (alimentation fibre) traversant la chaussée au-dessus des voies pour convois exceptionnels (exemple devant chez Mr Blanluet, rue bonne Dame)</p>	<p>Le conseil départemental interrogé par nos services, nous indique que la hauteur maxima est de 4.50 m, pour les convois de 1ère et 2ème catégorie, donc 6 mètres est largement suffisant mais si lors d'une demande d'autorisation de passage, établie par un transporteur, il faut prendre des mesures exceptionnelles ce sera fait bien en amont (le maxima peut être ajusté).</p>
<p>Rue Paul Carpentier, il arrive encore de gros camions venant de la rue st Nicolas et remontant la rue Paul Carpentier, ils se trouvent bloqués en haut de la rue, obligés de faire marche arrière pour faire demi-tour plus bas! Il faudrait mettre un panneau d'interdiction aux poids lourds au niveau de la place du port!</p>	<p>Panneau d'interdiction aux poids-lourds sera mis au niveau du City Parc.</p> <p>Ce panneau est un rappel de cette interdiction mais il pourra permettre à ces derniers de pouvoir effectuer un demi-tour à cet endroit.</p>



## COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER “Périphérie” + « Centre » 18 juin 2019

Question posée par les Conseillers de Quartier	Réponse apportée par la Municipalité
Mettre des poubelles le long du mur près du city-parc ainsi qu’au bout de l’herbe verte.	Oui effectivement, il n'y a pas de poubelle à cet endroit, nous allons faire le nécessaire
Piscine : ouverture en février ou automne 2020 ?	Pour la piscine pas de retard.
Rue des Moussières : Est-ce totalement fini ? La limitation est-elle de 30 km / h tout du long ?	
Le Pont : l’inauguration est-elle bien prévue le 6 septembre ? Le feu d’artifice du 14 juillet pourra-t-il avoir lieu au niveau du terrain de pétanque ?	L’Inauguration est bien prévue le 6 septembre. Le feu d’artifice du 14 juillet aura lieu de ce côté du quai Penthièvre.
Rond-point tangentielle => les travaux seront-ils terminés en août ?	Rond-point : fin prévue fin juillet.
Début des travaux du Lycée à quelle date ? Quel type de Lycée ?	Ouverture du Lycée pour la rentrée de septembre 2023
<b>Centre-ville</b> : les futurs logements sont-ils déjà complets ? Quel sera la marque du magasin ? Quand se termineront les travaux ?	Les futurs logements sont complets, emménagement fin octobre. Un CocciMarket ouvrira mi-décembre (2,5 emploi créé).
<b>Place du port</b> : est-ce terminé ? Les bancs seront-ils changés ? Les plots de la rambarde seront-ils tous changés ou repeints ? La rambarde sera-t-elle changée ?	Les plots et les rambardes ont été réparés à l'identique. La solution du remplacement des garde-corps imposerait de respecter les normes d'aujourd'hui et dénaturerait le site.
La maison de retraite : qu’en est-il des travaux au niveau du Clos Renard et que deviendra l’ancienne maison de retraite ?	Début des travaux septembre 2019. Ouverture début 2021. Une étude sera faite sur le devenir du site.
=> <b>Intermarché</b> : On entend parler d’un changement d’enseigne. Qu’en est-il ?	La mairie n’est pas informée (la mairie veut garder la pharmacie)



## COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER “Périphérie” + « Centre » 18 juin 2019

Question posée par les Conseillers de Quartier	Réponse apportée par la Municipalité
<p><b>=&gt; Rue du Petit Hameau</b> Quels sont les projets d'aménagements le long de la voie ferrée : grillage et poteaux de clôture de la voie plus que dégradés, système sur trottoirs pour empêcher les camions de se garer en piteux état, voie ferrée dépotoirs... Qu'est-il prévu ?</p>	<p>Une étude technique sera menée pour envisager des travaux avant la fin d'année 2019 pour améliorer la propreté de la rue et des règles de stationnement. Dès fin juin, un courrier sera adressé au président du SICTOM pour faire enlever le point d'apport volontaire.</p>
<p><b>=&gt; Le Parc</b> Y a-t-il d'autres installations prévues en plus des hôtels à insectes et des abeilles ? Comment et par qui vont être gérées les ruches ?</p>	<p>Prévision d'un éco-pâturage avec moutons, chèvres et peut-être oies. Les ruches sont gérées par l'association l'Abeille Olivétaine.</p>
<p><b>=&gt; Les Poubelles jaunes</b> Y aura-t-il un changement de la liste des choses que l'on peut mettre dedans ? Les containers jaunes vont-ils être retirés ? Au niveau de la rue du petit Hameau, les containers vont-ils rester (verre + papier) ? Les environs sont particulièrement dégradés par les ordures (en plus de la voie ferrée qui est sale également). Les autochtones ont le sentiment de vivre dans une poubelle. Possibilité de mettre des caméras ?</p>	<p>Non pas de changement concernant la liste des objets pouvant être déposés dans ces dernières. Les points d'apports volontaires seront enlevés rue du Petit Hameau et rue du Maréchal Leclerc.</p>
<p><b>=&gt; Chemin du Gabereau</b> : Quid de la remise en question des propriétés qui seraient illégales ?</p>	<p>20 mars il y a eu des relevés d'infractions 8 constructions illégales. <b>6 procès-verbaux ont été dressés en attente de la décision des services de l'Etat de la République pour suite à donner</b></p>
<p><b>=&gt; Éclairage des rues en LED</b> Quel est l'état des travaux ?</p>	<p>Le changement continu fin prévu fin septembre.</p>
<p><b>=&gt; Fibre</b> Y a-t-il confirmation de l'arrivée d'Orange en juin ?</p>	<p>Oui</p>
<p><b>=&gt; Les Venelles</b> : Y aura-t-il des panneaux pour chacune d'entre-elles ? Le plan de ville les indiquera-t-il ?</p>	<p>Oui des panneaux seront installés. Un plan touristique avec commentaire est en cours de réalisation.</p>



## COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER "Périphérie" + « Centre » 18 juin 2019

<b>Question posée par les Conseillers de Quartier</b>	<b>Réponse apportée par la Municipalité</b>
<b>=&gt; Parking Bonne Dame</b> Pourquoi interdire le tourne à gauche en venant de Châteauneuf ? Est-il logique que la place handicapée soit la plus éloignée de l'entrée du Parc ?	Le tourner à gauche est dangereux.
<b>=&gt; Trajets vers Orléans</b> Qu'en est-il de l'étude d'augmentation du nombre de bus pour faciliter les déplacements vers Orléans ? Quid de la possibilité d'avoir des trajets directs Châteauneuf <=> Orléans ? Comment fonctionnent les « Bus à la demande » ? Si c'est pratique, pourquoi ne pas en parler dans le Castelneuvien ?	Etude en cours de la CCL. Une information sera insérée dans le prochain Castelneuvien.
<b>=&gt; Commerces</b> Ancienne Presse => Sait-on ce que cela va devenir ? Qu'en est-il de la Charcuterie ? Va-t-elle être reprise ?	L'ancienne presse va devenir une agence d'assurance. Aucune information concernant l'ancienne charcuterie
<b>=&gt; Circulation</b> 1) Rue de la Fraternité : beaucoup de voitures remontent la rue à contre-sens. Ne faudrait-il pas revoir la signalisation (notamment en venant du cimetière)? 2) Boulevard de la république : les diodes signalant les ralentisseurs ne fonctionnent pas toutes. Est-il prévu de les remplacer ou de changer le type de signalisation ? 3) Espace Florian : il n'y a toujours pas de feux piétons au niveau des feux tricolores.	1) Un panneau sera installé 2) Installation d'un panneau interdiction de tourner à gauche. 3) Prévu en 2020
<b><i>Tout d'abord nous vous faisons part de notre satisfaction quant à la présentation et le contenu du dernier compte-rendu.</i></b>	



## COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER “Périphérie” + « Centre » 18 juin 2019

<b>Question posée par les Conseillers de Quartier</b>	<b>Réponse apportée par la Municipalité</b>
Sentier de l'âne : Les lettres aux propriétaires ont-elles été faites ? Y a-t-il eu une réaction ?	Concernant le sentier de l'âne, un courrier a de nouveau été adressé aux propriétaires, lu par Mme le Maire.
De nombreux arbres sont morts au mont aux prêtres, pour la sécurité des riverains et les utilisateurs il conviendrait de les abattre. Cela permettrait également le nettoyage du sentier. La pose de la signalétique des sentiers sera-t-elle effective pour le 1 <sup>er</sup> juillet ?	Une lettre a été faite aux propriétaires. La pose de la signalisation sera faite pour le 7 août.
Aménagement du rond-point à la sortie de Châteauneuf, côté zone de covoiturage, 2 voies latérales apparaissent sur le plan, quelle est leur utilité ? Que vont-elles desservir ?	Il y a une voie qui va desservir le covoiturage et l'autre la zone du Marigny.
Des utilisateurs de la rue de la Cigale, nous ont signalé que des enfants s'engageaient sans regarder sur le nouveau passage « zone 30 » rue de la cigale/rue du Morvant. Peut-on envisager une sensibilisation des enfants via leurs enseignants ?	Une demande sera faite aux enseignants.
Rue de la croix des plantes, face au stop de la rue de l'apanage, il y a régulièrement 5 à 6 voitures qui stationnent sur le trottoir. cela rend le secteur dangereux .Que peut-on faire ?	La police municipale est déjà intervenue.
A l'intersection croix des plantes / cigale des barrières de protections ont été détériorées et depuis la zone protégée devient un parking «sauvage ». Quelles mesures adopter pour mettre fin à ce débordement ?	Oui effectivement, il n'y a pas de poubelle à cet endroit, nécessaire sera fait au cours de l'été.
Questions diverses :	1) Demande d'un ralentisseur rue du Petit Hameau 2) Passage piétons Avenue du Gatinais, entre le Super U et la voie ferrée